



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 6533

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, sur le fait que l'un de ses prédécesseurs lui avait indiqué qu'un escadron de gendarmerie serait créé à Metz comme unité d'appui de l'état-major de la légion de gendarmerie. Il souhaiterait qu'il lui indique pour quelles raisons ce projet n'est pas encore concrétisé.

Texte de la réponse

La création d'un escadron de gendarmerie mobile à Metz n'a fait l'objet d'aucune décision ministérielle. Un projet de regroupement à Metz de l'escadron 137 précédemment dispersé entre Thionville et Rustroff-les-Sierck a été envisagé en 1989. Après étude, ce projet a été abandonné et il est apparu préférable de regrouper l'escadron 137 à Thionville, en raison des possibilités foncières existantes. Cette opération a été réalisée en janvier 1991.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6533

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1993, page 3398

Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4748